

Jean-Charles Harvey, intellectuel libre

Le Jean-Charles Harvey que j'ai connu était un vieux monsieur qui présidait avec détachement et bonhomie aux destinées du *Petit Journal*, un hebdomadaire un peu tapageur mais fort bien fait qui servit en quelque sorte d'école du métier à d'innombrables journalistes (juste à *La Presse*, on doit bien compter une dizaine d'« anciens » du *Petit Journal*).

Je n'ignorais pas, à l'époque, que M. Harvey avait eu un passé turbulent et que son roman « Les Demi-civilisés » avait été interdit par le clergé, mais je ne réalisais pas l'importance de sa dissidence par rapport à sa société. Peut-être parce que M. Harvey, homme charmant et rieur, ne semblait garder de rancune à quiconque.

Laissant à d'autres la direction effective du journal, il préférait arpenter la salle de rédaction, d'un pas un peu alourdi par l'âge, sorte de grand-papa-gâteau débonnaire, modeste et indulgent, parlant politique avec l'un, écriture avec l'autre, nous apprenant le métier avec un dévouement et une gentillesse inaltérables. La famille Maillet, propriétaire du journal, avait offert cette sinécure à M. Harvey pour lui permettre de finir ses jours dans la dignité, lui qui avait si chèrement payé pour ses opinions.

C'est donc en lisant l'ouvrage fouillé que lui consacre Yves Lavertu (« Jean-Charles Harvey, le combattant », Boréal) que j'ai vraiment découvert, au-delà de mes vagues souvenirs de jeunesse, cet homme qui a nagé à contre-courant de la société québécoise des années noires avec la vigueur, la persistance et le courage d'un formidable athlète de la pensée.

■ ■ ■

Partisan de la liberté des moeurs (dans une société où le divorce était impossible et la cohabitation indispensable, il se mit en ménage avec Évangéline Pelland, l'amour de sa vie et la mère de son dernier enfant), adver-

saire acharné du cléricanisme, ennemi du nationalisme étriqué teinté d'antisémitisme qui régna à l'époque, partisan de l'engagement contre l'Allemagne à une époque où le Québec était pétainiste, Jean-Charles Harvey fut la preuve vivante qu'il était possible, même dans le Québec du chanoine Groulx, de résister à l'idéologie dominante et d'écrire en intellectuel libre.

La simple existence d'un Jean-Charles Harvey fait mentir ceux qui prétendent, encore aujourd'hui, que tous ces intellectuels québécois qui ont flirté avec le fascisme étaient d'innocentes victimes de leur époque, ignorantes de ce qui se passait de l'autre côté de l'Atlantique.

Harvey a passé toute sa vie dans la même société qu'eux. Il ne disposait d'aucune information privilégiée. Il n'avait même jamais séjourné en Europe, contrairement à un André Laurendeau, par exemple. Triste paradoxe, Jean-Charles Harvey, ce francophile amoureux de la littérature française, n'a jamais pu voir la France, probablement faute de moyens. C'est pourtant lui qui allait avoir raison sur toute la ligne.

Sympathisant des démocrates espagnols, il chemine un temps avec les communistes... pour les quitter dès la signature du pacte germano-soviétique. Il condamne dès le départ la politique d'« apaisement » de Chamberlain, et voit tout de suite que loin d'être un conflit commercial entre l'Allemagne et l'Angleterre (c'est le brillant diagnostic du *Devoir*), cette guerre a comme enjeu la liberté et la démocratie.

Aux anti-conscriptionnistes qui s'imaginent que la guerre vise à consolider l'Empire britannique et qui l'accusent d'être un « im-



Lysiane GAGNON

l'étoile jaune, Harvey dénonce dans son journal *Le Jour* « l'extermination abominable et systématique » pratiquée dans le ghetto de Varsovie. En 1942, il publie un reportage sur le « calvaire » des Juifs internés au camp de Drancy. On ne savait pas ? Allons donc ! On en savait assez pour s'indigner que des êtres humains puissent être traités de la sorte. Ah ! mais évidemment, ces gens-là n'étaient pas de bons catholiques...

Jean-Charles Harvey est l'un des très rares intellectuels de l'avant-guerre à n'avoir jamais cédé à la tentation du fascisme et de l'antisémitisme. Est-ce pourquoi nos élites ont fait le silence autour de son oeuvre ? Comment expliquer, autrement, que son nom n'apparaisse jamais dans l'espace public, alors que le chanoine Groulx règne en maître sur nos monuments, et que nos commissions de toponymie n'en finissent plus d'honorer la mémoire d'obscur conseillers municipaux ?

Qui, parmi ceux qui ont « découvert » le général de Gaulle en 1967, a rappelé qu'à l'époque où de Gaulle appelait à la résistance, Jean-Charles Harvey était l'un des seuls intellectuels québécois à le soutenir sans réserve ? (Un autre de ses héros était le président Roosevelt — un bon choix, là

aussi). Même les démocrates progressistes comme Gérard Pelletier se méfiaient de Harvey, probablement parce qu'il n'était pas un bon catholique. Il n'avait jamais milité dans la JEC et il vivait en union libre !

M. Lavertu continue donc l'oeuvre nécessaire qu'il a commencée en 1994 avec la publication, chez VLB, de « L'affaire Bernonville ; le Québec face à Pétaïn et à la collaboration », ouvrage dans lequel il déterrait un autre épisode soustrait à la mémoire collective, soit la honteuse collusion entre les élites de l'après-guerre et les collaborateurs français.

On ne saurait trop recommander l'étude de ce livre dans les écoles. On y trouvera également nombre de parallèles avec l'actualité contemporaine. Exemple : on voit qu'au-delà du Bloc Populaire, le Bloc Québécois prend sa source dans le « Bloc Français » anti-conscriptionniste.

Autre parallèle saisissant... On se rappelle que la députée bloquiste Suzanne Tremblay a mis en doute la loyauté au Québec de Jean Charest en signalant son origine suspecte : il avait été baptisé John ! Dans le même esprit, *Le Devoir* rebaptise Harvey « John-Charles McHarvey », fine allusion au fait que *Le Jour* était financé par des hommes d'affaires juifs et anglophones (mais la honte n'était-elle pas qu'aucun francophone n'ait voulu le soutenir ?)

Il faut lire Lavertu, pour regarder l'histoire en face. Lire aussi le court essai mis en vente en même temps, une conférence de Harvey intitulée « La peur » (1945), qui précède de trois ans le Refus Global. Terminons par une citation qui reste d'actualité : « Au milieu d'un océan d'hommes et de femmes de langue anglaise, le français n'a de chance de survivre que s'il devient synonyme d'audace, de culture, de civilisation et de liberté. »

Opinions

Les fusions ne sont pas seulement inutiles, elles sont néfastes

JEAN DÉCARIE

L'auteur est un professeur à la retraite de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et ancien professionnel au Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal. Nous publions des extraits d'un texte qu'il nous a fait parvenir.

Dans la région de Montréal, les municipalités se sont historiquement multipliées comme des lapins, au gré des intérêts de classe ou de ceux d'entrepreneurs souvent peu scrupuleux et même parfois carrément mafieux comme on a pu le voir ici même au Québec jusque dans les années 60, avant l'avènement d'un État moderne qui a alors commencé à rationaliser le domaine municipal.

Malheureusement, cette rationalisation, menée de Québec, n'a jamais réussi à rejoindre la rapidité du développement de la région métropolitaine de Montréal. Auparavant, la force de la ville-centre, Montréal, lui permettait naturellement de phagocytter les uns après les autres ces petites créatures qui croissaient et la parasitaient à la périphérie et dont la faillite était aussi rapide que la fortune de leurs promoteurs. Il y a ainsi eu plusieurs vagues d'annexions suivant les phases de développement qui se sont succédées depuis la fin du siècle dernier jusque dans les années 70.

Les banlieues bourgeoises, même encerclées comme Outremont et Westmount, ont cependant réussi à résister comme les municipalités plus anglophones du secteur ouest, y compris les moins fortunées comme Verdun. À l'est, les municipalités de classe moyenne comme Anjou, à forte concentration ethnique, comme Saint-Léonard ou Montréal-Nord, ou à actionnaire unique comme Montréal-Est, arriveront aussi à tenir mais non les anciens villages de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles qui seront les derniers à tomber. Au-delà de l'île, où le gros du développement se fera à partir des années 70, à Laval ou sur la Rive-Sud, le fleuve et les rivières présenteront des barrières infranchissables malgré le projet de Jean Drapeau d'un Montréal régional à l'Horizon 2000...

Outre le débordement de l'agglomération au-delà de l'archipel, l'entrée en scène de Québec pour contrôler Montréal et son maire, à l'occasion de la création de la CUM d'abord, conséquente à la grève des policiers de 1968, puis des olympiades de 1976, de l'Option préférable de développement de 1978 ou du projet Archipel en 1980, aura marqué la fin de l'expansionnisme montréalais et le déclin de la Ville de Montréal. Non seulement celle-ci ne pouvait plus suivre le développement mais, après avoir atteint 1 250 000 habitants, en 1971, elle en aura perdu 20 % pour retomber à tout juste 1 000 000, à peine 55 % de la population de l'île ou de la CUM (1 750 000) qui a elle-même baissé d'autant et ne fait plus que 50 % de celle de la région métropolitaine de recensement (3 500 000) dont Montréal ne compte donc plus que pour 30 %.

Le problème n'est pas dans le développement urbain régional, normal et inévitable dans le contexte nord-américain et désormais mondial, mais bien dans les structures qui, non seulement n'ont pas suivi, mais l'ont rendu incontrôlable et en ont accentué les effets pervers. Il était aussi normal de voir Montréal annexer ses excroissances. Ce qui l'est moins, c'est un régime municipal qui favorise cette mitose aussi socialement dou-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Montréal : la ville-centre n'est plus qu'un centre-ville.

teuse que coûteuse économiquement. Le rêve de Drapeau, « une île, une ville » était normal, et peut-être déjà dépassé dès 1967 par l'Horizon 2000 régional, ce qui en dit long sur le côté dépassé — et même dangereux puisque confortant l'opposition centre-périphérie ! — de sa reprise actuelle par le maire Bourque ! Aujourd'hui, il faudrait plutôt dire « une ville, une région », la « ville-région » du rapport Pichette !

Le problème, c'est que Montréal, la ville-centre, n'est plus en fait qu'un centre-ville, celui d'une ville qui s'étend bien au-delà de ses capacités politiques et physiques d'intégration et de planification ; c'est que le centre-ville soit resté une municipalité distincte, coupé de ses prolongements fonctionnels normaux, politiquement et économiquement atrophie. Pour Montréal, le rapport de force n'est plus là. Montréal est dépassée, n'est plus viable comme simple municipalité, tout comme la CUM comme « municipalité régionale déléguée ». La nouvelle région municipale, la « municipalité d'agglomération », c'est l'agglomération métropolitaine toute entière, la quelque centaine de municipalités de la grande région urbaine. Et c'est à ce niveau, à l'échelle géopolitique de la réalité socioéconomique, que doit être reporté le pouvoir politique électif et effectif et non à un conseil métropolitain formé des maires délégués comme le suggérait curieusement le rapport Pichette. Il faut éviter l'extension d'une CUM, la création d'une superstructure technocratique où les représentants locaux sont non seulement disparates et divergents, mais, non élus sur une plateforme d'enjeux métropolitains, ne peuvent que défendre les intérêts de leurs électeurs avant ceux de la région métropolitaine.

C'est évidemment à l'État de compléter le travail esquissé avec la CUM et les MRC, mais qui n'a jamais redéfini en corollaire les pouvoirs des municipalités urbaines locales sinon dans la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, qui reflétait l'urbanisme formel et corporatiste des années 60. Il faut peut-être

revenir sur le véritable mandat de la municipalité, crée au XIX^e siècle pour encadrer l'urbanisation industrielle galopante et assurer aux populations les services sociaux de base rendus nécessaires par leur agglomération même. Le droit municipal est conçu pour gérer des rapports sociaux, des rapports de propriété et non des rapports de production qui relèvent de l'État comme le développement économique et la gestion des ressources dont le territoire et son organisation municipale. Les municipalités ne sont pas des entreprises commerciales en compétition pour attirer une clientèle et ce n'est que le défaut de l'État de prévoir les mécanismes et processus pour l'extension territoriale naturelle des municipalités urbaines, qui a entraîné leur multiplication et cette concurrence folle au développement.

La création d'une ville-région ne signifie pas l'addition d'une nouvelle superstructure supramunicipale tant décriée par les maires. Il s'agit plutôt, au contraire de préciser un niveau municipal infrarégional qui existe déjà de facto, résultat de l'existence des communautés urbaines et des MRC. Les municipalités urbaines ont en effet vu la plupart de leurs pouvoirs de développement, sinon d'aménagement, transférés à l'instance métropolitaine, pouvoirs qu'elle n'exerçait pas ou peu de toute façon par défaut comme l'ont montrées plusieurs études. Il ne faut pour autant pas en profiter pour faire disparaître ce qui en reste mais, au contraire pour clarifier et conforter ce nouveau statut. Dans cette perspective, les fusions doivent être écartées d'emblée en échange cependant d'une adhésion des maires à la municipalité d'agglomération.

En effet, les fusions ne sont pas seulement inutiles, elles sont néfastes. Il faut laisser tomber cette bataille perdue d'avance. Les mairies devraient rester intouchées dans leurs limites et dans leurs identités, et même dans l'essentiel des pouvoirs locaux quelles exercent déjà.

Les mairies devraient rester intouchées dans leurs limites et dans leurs identités, et même dans l'essentiel des pouvoirs locaux quelles exercent déjà.

veau local d'administration, le niveau de proximité et de quotidienneté garant d'un contrôle de la population sur son cadre et sa qualité de vie. La plupart des grandes villes ont ainsi, soit conservé les administrations locales, soit redéfini un palier intermédiaire, celui de l'arrondissement ou du burrough. Ici même, le RCM avait créé les neuf arrondissements de planification pour recevoir les futurs conseils d'arrondissement inscrits à son programme. Aussi en 1998, le parti Nouveau Montréal promettait-il d'instituer des mairies de quartier. Ainsi des petites entités établies de moins de 30 000 habitants par exemple, la taille d'un quartier montréalais ou d'une ville comme Outremont, devraient pouvoir conserver leur identité comme collectivité locale, y compris pour certaines leur statut linguistique actuel, ce qui éviterait l'extension du débat à cet égard.

De même, on pourrait retenir l'échelle de l'arrondissement montréalais, environ 100 000 habitants, pour établir un palier politique intermédiaire, celui par exemple où seraient élus les conseillers de la nouvelle municipalité d'agglomération. Cette échelle correspond également à la taille des principales municipalités de l'île comme Saint-Laurent, LaSalle ou Montréal-Nord, ou de possibles réarrangements sectoriels « naturels » comme le regroupement des quartiers montréalais isolés de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies, ou le recoupeur du West-Island en deux entités nord et sud, ou celui de Laval ou de la MRC Champlain en trois. Elle correspond aussi à la taille moyenne des autres MRC périphériques comme Roussillon, Sainte-Thérèse ou L'Assomption et plus ou moins à celle des districts électoraux fédéraux. Ces districts électoraux n'auraient a priori aucun rôle administratif sauf dans les quelques cas où ils coïncideraient avec une municipalité, les anciens arrondissements montréalais, par exemple, ou les quelques villes plus importantes comme pour Longueuil (130 000) ou Montréal-Nord (85 000) que l'on ne voudrait pas subdiviser. Cette coïncidence serait un atout pour inciter la fusion volontaire des petites municipalités comprises dans la même circonscription.

Il ne s'agirait donc pas d'un conseil métropolitain, mais de celui d'une nouvelle ville, la nouvelle Ville de Montréal, d'une véritable mutation de la ville-centre, Montréal, à l'échelle réelle de l'agglomération à laquelle elle a donné lieu, de Montréal tout court enfin rétablie dans sa dimension et sa capacité réelles, « une région, une ville » plutôt que « une île, une ville ». Pour exercer les grandes fonctions régionales, la nouvelle Montréal récupérerait la fonction publique centrale de l'ancienne, dont les fonctions locales ont déjà été largement décentralisées dans les arrondissements facilitant leur transformation en municipalités locales. Elle occuperait également l'Hôtel de Ville et les locaux administratifs de Montréal pour mieux signifier et symboliser la continuité et la centralité de Montréal. Elle récupérerait aussi la totalité de la CUM et autres agences régionales.

Ainsi, de toutes les municipalités, seule Montréal serait touchée, non par fusion mais au contraire par création d'une dizaine de nouvelles municipalités locales, de mairies de quartier pour chacun de ses arrondissements. Montréal disparaîtrait comme entité municipale pour être reconstituée, redéployée, comme municipalité d'agglomération, s'étendant possiblement, par le jeu d'une ceinture verte agricole « londonienne », jusqu'à la quatrième couronne, jusqu'aux piémonts récréatifs, rejoignant et réalisant juste à temps, au lendemain de sa disparition, la vision et le vœu du maire Drapeau pour le Montréal de l'Horizon 2000.